

Jean-Sylvestre MONGRENIER  
Juin 2016

Points clés 15

# 10

## POINTS CLÉS SUR LE GAZ DE SCHISTE AMÉRICAIN ET LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'EUROPE



Alors que l'Europe demeure dépendante du gaz russe, Ségolène Royal, ministre français de l'Environnement prétend interdire l'importation de gaz de schiste américain. Pourtant, ces importations auront un effet positif sur la diversification des approvisionnements en gaz de l'Europe et contribueront à sa sécurité énergétique. Explications...

« Il va se passer la même chose que dans le pétrole de schiste : la vague de GNL américain va heurter le marché ».

Patrick Pouyanné, PDG de Total, *Le Monde*, 19 mars 2016

Sous la présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012), les autorités françaises ont interdit l'exploitation du gaz de schiste et banni toute recherche sur une source d'énergie qui, déjà, bouleversait le marché mondial des hydrocarbures. D'aucuns y ont vu une grave erreur économique, non sans raison, mais il est vrai aussi que la France ne dispose pas des facilités qui sont celles d'États-continentaux comme les États-Unis ou le Canada. Une récente déclaration de Ségolène Royal s'avère plus inquiétante. Le ministre de l'Environnement prétend interdire l'importation de gaz de schiste depuis les États-Unis. D'un point de vue stratégique et géopolitique, la décision serait funeste.

L'Europe dans son ensemble est excessivement dépendante des importations de gaz russe, et la baisse du prix des hydrocarbures au cours des deux dernières années n'a pas modifié les données fondamentales de la situation. Aussi le renouveau pétrolier et gazier des États-Unis constitue-t-il une opportunité stratégique et géopolitique. Soutenues par la « révolution du gaz de schiste », les exportations américaines de GNL (gaz naturel liquéfié) et la mondialisation des flux gaziers contribueront à la sécurité énergétique de l'Europe. La perspective d'une route Nord Atlantique du gaz nous rappelle aussi que la grandeur, la puissance et la prospérité de l'Europe reposent de longue date sur l'ouverture au « grand large ».

## 1

### Une législation française particulièrement restrictive depuis 2011

Alors que l'exploitation aux États-Unis du gaz de schiste (ou gaz de roche-mère) commençait à confirmer les anticipations les plus optimistes, la France s'est dotée d'une législation particulièrement restrictive. La loi du 13 juillet 2011 dispose que « en application de la Charte de l'environnement de 2004 et du principe d'action préventive et de correction prévu à l'article L. 110-1 du Code de l'environnement, l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche sont interdites sur le territoire national ». En d'autres termes, la fracturation hydraulique, technique qui consiste à injecter un liquide sous pression pour fracturer la roche en profondeur et en extraire un combustible fossile, est interdite, ces dispositions valant aussi pour la recherche. Saisi par une société texane dont les permis de recherche avaient été abrogés, le Conseil constitutionnel a validé cette loi (décision n° 2013-346 QPC du 1<sup>er</sup> octobre 2013).

Le ministre de l'Environnement entend désormais renforcer l'interdit pesant sur la recherche, ce qui entrave tout débat rationnel et argumenté, fondé sur des données objectives, sur l'avenir de cette source d'énergie. Certes, les perspectives optimistes de 2012-2013 **(1)** ne sont plus de saison et les projets sur le continent ont été stoppés. Pour autant, le voisin britannique n'a pas renoncé à explorer et valoriser ses ressources propres, les autorités politiques laissant aux communautés locales la possibilité d'accepter ou de refuser les projets énergétiques de ce type **(2)**. Le gouvernement Cameron compte sur les ressources en gaz de schiste pour compenser en partie l'épuisement des gisements de la mer du Nord.

## 2

### **L'intention de Ségolène Royal d'interdire les contrats d'importation signés par EDF et Engie appellent l'attention sur la révolution énergétique partie des États-Unis, redevenus les premiers producteurs mondiaux de pétrole et de gaz**

L'annonce faite par le ministre de l'Environnement suit la conclusion par EDF et Engie de contrats d'approvisionnement en GNL auprès d'exportateurs américains. Ces contrats portent sur des cargaisons constituées à 40% de gaz de schiste et à 60% de gaz conventionnel. Lors de la séance de questions au gouvernement du mardi 10 mai 2016, Ségolène Royal a indiqué que son ministère allait « examiner juridiquement la façon dont nous pouvons interdire l'importation de gaz de schiste et, en tout état de cause, ces entreprises devront s'orienter vers d'autres marchés pour n'importer que des gaz d'origine conventionnelle » **(3)**.

Au moins cette annonce a-t-elle le mérite d'appeler l'attention sur l'importance de la révolution énergétique partie depuis les États-Unis. La mise en exploitation des gaz de schiste au cours des années 2000 a permis à ces derniers de devenir le premier producteur mondial de gaz (2009), avec le cinquième de la production mondiale. Parallèlement, l'exploitation du pétrole de schiste ramène les États-Unis au premier rang mondial (2014), et ils semblent en mesure de dépasser le niveau de production de 1970, année correspondant à leur maximum historique (leur « *Peak Oil* »). Bref, les États-Unis ont ouvert un nouveau chapitre de l'histoire des hydrocarbures et la révolution énergétique en cours invalide la thèse pessimiste selon laquelle les hydrocarbures « non conventionnels » ne modifieraient pas les marchés. On ne saurait décidément faire l'impasse sur un phénomène d'une telle ampleur.

---

**(1)** Voir Institut Thomas More, *Gaz de schiste : analyse comparative dans 14 pays européens*, Note de benchmarking n°14, décembre 2012.

**(2)** Le moratoire de 2011 a été levé l'année suivante, mais les multiples oppositions ont longtemps empêché d'aller de l'avant. En août 2015, le gouvernement Cameron a octroyé 27 nouveaux permis pour l'exploration du gaz de schiste en Angleterre, non sans rencontrer de solides oppositions dans la société civile et sur la scène politique. Le 23 mai 2016, les conseillers locaux de Northallerton, une petite ville située dans le Yorkshire (nord de l'Angleterre), ont autorisé l'usage de la fracturation hydraulique pour le forage d'un puits de gaz de schiste. Cette décision est une première depuis l'adoption de nouveaux critères de choix, dont la prise en compte de la sécurité énergétique du Royaume-Uni.

**(3)** L'État français détient 85 % du capital d'EDF et 33 % de celui d'Engie.

### **3** | **Contrairement à ce qu’anticipaient beaucoup d’analystes, l’administration Obama a accordé des licences d’exportation et cinq usines de GNL ont été construites sur les littoraux du golfe du Mexique**

La croissance de la production américaine de gaz a provoqué une baisse des prix sur place, ce qui a favorisé un certain nombre de projets industriels, notamment dans le domaine de la pétrochimie. De ce fait, certains analystes expliquaient que les autorités américaines n’autoriseraient pas l’exportation de gaz afin de réindustrialiser le pays, comme si l’économie américaine était une « économie de commandement » régie par les instances fédérales. *A contrario*, les surplus de la production ont logiquement conduit à chercher des débouchés extérieurs pour le gaz de schiste. Sur ce, la crise ukrainienne, le rattachement *manu militari* de la Crimée à la Russie et le déclenchement par Moscou d’une « guerre hybride » au Donbass (mars 2014) ont mis en évidence le caractère stratégique des exportations américaines de gaz et leur portée géopolitique.

En visite à Bruxelles le 26 mars 2014, Barack Obama a émis la possibilité, en cas de chantage énergétique russe, de recourir au gaz américain. A cette date, le Département de l’Énergie avait déjà autorisé cinq projets d’usines de liquéfaction. Exemple significatif, la compagnie américaine Chenière, qui fournit EDF et Engie, a depuis réalisé d’importants investissements dans des infrastructures gazières sur le littoral de Louisiane et, au début de l’année 2016, la première cargaison de gaz à destination de l’Europe a quitté *Sabine Pass*. Par ailleurs, les parlementaires américains ont abrogé, le 18 décembre 2015, l’interdiction en vigueur depuis 40 ans d’exporter du pétrole américain. Sur le plan géo-énergétique, l’Amérique du Nord pourrait ainsi devenir le « grand arrière » de l’Europe, une nouvelle fois menacée d’être transformée en une simple péninsule eurasiatique (« un appendice occidental de l’Asie »).

### **4** | **L’Europe se dote des infrastructures nécessaires pour recevoir et gazéifier les volumes importés de GNL**

Les exportations américaines dont il est ici question s’inscrivent dans un mouvement plus général de mondialisation du marché du gaz. Aujourd’hui encore, les échanges de cette molécule s’organisent autour de trois grandes « plaques » régionales : l’Europe et son prolongement eurasiatique, l’Amérique du Nord *lato sensu* (Mexique compris), l’Asie-Pacifique. Sur la « plaque » Europe-Eurasie, exportateurs et importateurs sont liés par des infrastructures fixes (les gazoducs), ce qui induit des dépendances et soulève des questions géopolitiques relatives au tracé des tubes. Le développement du GNL et du transport par méthanier va dans le sens d’une mondialisation des flux, sur l’exemple de celui du marché du pétrole, avec des liens plus souples entre les acteurs et la possibilité de recourir à un tiers si le fournisseur habituel fait défaut. Consécutivement, la logique de marché et la fluidité des relations commerciales pourraient l’emporter sur la logique du politique et des rapports de puissance. Pour que l’Europe puisse se tourner vers les importations de GNL et diversifier ses approvisionnements, de nouveaux terminaux de regazéification devront être construits.

Au vrai, l'Europe est déjà partiellement équipée et de nombreux projets sont en cours de réalisation. Si l'Europe centrale et orientale est partiellement à l'écart de cette dynamique, les terminaux GNL de Klaipėda (Lituanie) et de Swinoujscie (Pologne) sont désormais opérationnels, ce qui donne de nouvelles marges de manœuvre à des pays très dépendants du gaz russe, en raison de leur appartenance passée à l'URSS et au COMECON. Les États-Unis sont appelés à devenir les fournisseurs préférentiels des terminaux construits en Europe, ce qui n'exclut pas des importations de gaz depuis d'autres parties du monde (Méditerranée orientale, Moyen-Orient) (4).

## 5

### Les blocages et interdits énoncés en France doivent être évalués en regard de la dépendance européenne au gaz russe

La Russie est l'un des principaux fournisseurs de gaz de l'Union européenne et il en va de même pour les pays des « Balkans occidentaux » et la Turquie, membres de la Communauté énergétique d'Europe du Sud-Est instituée en 2005 (5). La Russie assure 40% des importations européennes de gaz, soit 27% des besoins de l'UE. Pour la Turquie, cinquième importateur mondial de gaz, le ratio est plus élevé encore : 58% des importations proviennent de Russie. Ces volumes qui transitent à travers des installations fixes sont importés dans le cadre de contrats de long terme, un dispositif juridico-financier nommé le « système de Groningue » (6).

Le choix des itinéraires pour les gazoducs, la situation des États de transit et les relations entre pays exportateurs et pays importateurs relèvent de la géopolitique. Dans le cas présent, la dépendance de l'Europe vis-à-vis de la Russie et ses implications internationales, lorsque la situation se tend, sont bel et bien de cet ordre. Les partisans de l'apaisement avec Moscou, nonobstant le rattachement de la Crimée, l'ont rappelé. En retour, la Russie est dépendante à l'égard des marchés (voir Point 7), ceci expliquant que Moscou ne se soit pas hasardé à interrompre les flux de gaz vers l'Europe, malgré les menaces véhiculées par les pro-russes. Il reste que le scénario du pire, dans une crise de haute intensité, ne peut être exclu, et le gaz

(4) Le développement par l'Australie de l'extraction du gaz et l'exportation de sa production en Asie-Pacifique pourraient favoriser le redéploiement des exportations qatariennes de GNL depuis l'Asie vers l'Europe. La baisse des cours a un réel impact sur les investissements d'Engie (suspension d'un projet) et de Total (dépréciation du projet de Gladstone), mais l'Australie a toujours l'ambition de dépasser le Qatar, dès 2018, ce dernier représentant un tiers du GNL (2015).

(5) La Communauté énergétique d'Europe du Sud-Est (CEESE) a été instituée par le traité d'Athènes, signé en 2005. Ce traité couvre les secteurs de l'électricité et du gaz, les pays signataires s'engageant à se conformer à la législation énergétique européenne en vue d'un marché intégré. Il a été signé entre l'Union européenne, représentée par la Commission, et les pays des « Balkans occidentaux » (républiques ex-yougoslaves et Albanie) ou Europe du Sud-Est, cette appellation soulignant la vocation européenne des pays de la région (voir le sommet UE-Balkans de Thessalonique, en juin 2003). Depuis, la CEESE a été rejointe par la Moldavie (2010) et l'Ukraine (2011). La Géorgie a posé sa candidature et les deux autres pays du Sud-Caucase (Azerbaïdjan et Arménie) pourraient suivre. L'Arménie et la Turquie ont un statut d'État observateur. A terme, la candidature de certains pays d'Asie centrale n'est pas exclue.

(6) Le champ gazier de Groningue (Pays-Bas) est découvert en 1959 et exploité à partir de 1964. Le gaz est exporté vers l'Allemagne, la Belgique et la France. Les contrats gaziers sont négociés sur le long terme et les prix sont indexés sur ceux du pétrole. Ce type de contrat est à l'origine du « système de Groningue », étendu ensuite à d'autres transactions gazières, en Europe-Eurasie et dans le monde.

américain contribuera à diversifier les sources d’approvisionnement de l’Europe. D’ores et déjà, cette nouvelle situation a permis aux compagnies européennes importatrices de négocier avec Gazprom une baisse des tarifs.

## 6

### **L’ouverture d’une route Nord Atlantique du gaz entre les États-Unis et l’Europe sera prochainement renforcée par le « corridor sud » et, à plus long terme, par les gisements de Méditerranée orientale**

Le développement de voies d’acheminement vers l’Europe du gaz produit dans le Bassin de la Caspienne, en contournant le territoire russe, contribuera aussi à la sécurité des approvisionnements. Ce projet a d’abord été pensé et conçu aux États-Unis, Washington lançant le programme dit des « routes de la soie » sous Clinton. Ensuite, Bruxelles a promu un « corridor sud » vers la Caspienne (7). Le « corridor sud » est ouvert au milieu des années 2000, notamment avec le gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum (8). Censé élargir ce « corridor », le projet Nabucco a depuis été abandonné mais le TANAP (TransAnatolian Pipeline), construit par l’Azerbaïdjan et la Turquie, compensera en partie cet échec. En 2018, le TANAP acheminera 10 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel vers l’Europe, auxquels il faut ajouter 6 autres milliards destinés au marché turc. En 2023, ce pourrait être un total de 20 à 25 milliards de m<sup>3</sup>. Cinq ans plus tard, 60 milliards de m<sup>3</sup> s’écouleraient vers l’Europe à travers ce gazoduc, soit près de la moitié du volume aujourd’hui importé de Russie.

A terme, les gisements de gaz de Méditerranée orientale pourraient alimenter le TANAP, mais le conflit autour de Chypre et les désaccords sur la délimitation des zones économiques exclusives (Chypre et la Turquie ; Israël et le Liban) sont autant d’incertitudes. La sécurité de ces lignes d’approvisionnements et les « conflits gelés » du Sud-Caucase doivent aussi être prises en compte. La géopolitique et les enjeux de sécurité nous ramènent donc au gaz de schiste américain : la sécurité énergétique de l’Europe passe par la combinaison de différents fournisseurs, itinéraires et modes d’approvisionnement.

---

(7) L’idée directrice de cette « route de la soie » était de promouvoir le libre accès aux ressources énergétiques du bassin de la Caspienne et d’Asie centrale, afin de favoriser le bon fonctionnement des marchés, et de renforcer le pluralisme géopolitique de l’aire post-soviétique, déjà menacé par la doctrine russe de l’« étranger proche ». Au niveau européen, l’objectif est de mettre en place un couloir de circulation entre le principal marché mondial du gaz (l’Europe) et la zone géographique la mieux dotée (le Moyen-Orient et la Caspienne représentent les deux cinquièmes de la production mondiale de gaz conventionnels), ce qui limiterait la dépendance du Vieux Continent à l’égard du gaz russe. A noter que la Chine populaire développe son propre projet de « Nouvelles routes de la Soie » (« *One Belt, One Road* ») à travers l’Eurasie dans l’acception la plus large de ce terme (de l’Europe à l’Extrême-Orient), y compris sur le plan maritime (Méditerranée asiatique, océan Indien, mer Rouge, golfe Arabo-Persique).

(8) Sur le plan pétrolier, un oléoduc est ouvert entre Bakou (Azerbaïdjan) et le port de Soupsa (Géorgie) dès 1999. En 2006, l’oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan entre à son tour en fonction. Le gazoduc BTE est inauguré l’année suivante.

## 7

### La transformation du marché du gaz, comme celui du pétrole, aura des effets en profondeur sur le modèle de puissance de la Russie, excessivement dépendant du cours des hydrocarbures

La dépendance de la Russie à l'égard des exportations d'hydrocarbures a été évoquée (voir *Point 5*). Pétrole et gaz représentent près des deux tiers des exportations russes et conditionnent la moitié du budget de l'État. L'essentiel de ces exportations est destiné au marché européen : l'Europe absorbe 57% du pétrole exporté par la Russie et 86% de ses exportations de gaz. Au total, ce sont environ 15 % du PIB russe qui dépendent des échanges énergétiques avec l'Europe. La croissance économique, la richesse nationale et le développement de la Russie reposent sur les cours des hydrocarbures. La conjonction de la baisse des cours et de l'application par les Occidentaux de sanctions économiques et financières, ciblées notamment sur le secteur énergétique (technologies de prospection et d'exploitation, investissements sur place de firmes occidentales), ont provoqué une récession économique.

Le phénomène appelle l'attention sur le fait que la Russie, nonobstant la rhétorique des BRICS, n'est pas une économie émergente. La rente pétrogazière, au plus haut dans les années 2000, n'a pas été investie dans le renouvellement du modèle de puissance et l'économie souffre de la « malédiction des matières premières » (le « *Dutch disease* »). Au total, la mondialisation du marché de gaz réduira la possibilité d'utiliser les exportations comme levier de pouvoir et, dans la durée, portera atteinte au « nerf de la guerre », ces pétrodollars indispensables au financement de l'appareil de puissance. Si l'on se reporte à l'histoire de la « Russie-Soviétie », le temps de la *Perestroïka* et de la « Nouvelle Pensée » est venu lorsque les contradictions internes de l'économie soviétique, les coûts de l'expansionnisme brejnévien et le contre-choc pétrolier de 1984 ont cumulé leurs effets et mis en péril le complexe militaro-industriel.

## 8

### L'effondrement du cours des hydrocarbures depuis juin 2014 ne doit pas laisser penser que l'Europe vit désormais sans contraintes énergétiques, et la remontée du prix du baril ces derniers mois rappelle qu'il faut constamment préparer l'avenir

Après avoir atteint les 115 dollars en juin 2014, le prix du baril de pétrole *Brent* a continuellement baissé jusqu'au prix plancher de 28 dollars, le 20 janvier 2016, soit le plus bas niveau depuis douze ans (9). Parmi les multiples facteurs explicatifs de ce nouveau contre-choc pétrolier, on retiendra l'arrivée sur le marché du pétrole non conventionnel produit par les États-Unis et le refus de l'Arabie saoudite de jouer son rôle traditionnel de « *swing*

(9) Les principaux pétroles bruts sont le WTI (*West Texas Intermediate*), le *Brent* de la mer du Nord et l'*Arabian Light*. Le *Brent* de la mer du Nord et le WTI servent d'indicateurs pour l'évolution du prix du brut. Le WTI dépend en partie de facteurs spécifiques à l'Amérique du Nord : l'afflux de pétrole à Cushing (Oklahoma), le nœud d'oléoducs où se fixe le WTI, tend à tirer les cours vers le bas, et ce pour des raisons techniques (ce nœud est un goulet d'étranglement). Le *Brent* est donc considéré comme l'indicateur le plus représentatif des évolutions globales.

*producer* » et de réduire sa production, afin d'obtenir un redressement des cours. Pour Riyad, l'enjeu consiste à maintenir ses parts de marché et à contrer la concurrence des « indépendants », i.e. des producteurs américains de pétrole non conventionnel (les « sheikhs contre les schistes »), mais aussi à prévenir le retour de la République islamique d'Iran sur le marché du pétrole (10).

Ce contre-choc pétrolier, avec ses répercussions sur le prix du gaz, explique en partie peut-être cet apparent désintérêt au sein du gouvernement français pour l'importation de gaz de schiste, malgré l'importance des enjeux géopolitiques. A moins que l'idéologie n'ait pris le pas sur tout autre critère d'appréciation et d'évaluation. Pourtant, l'« alignement des astres » tant vanté (bas prix du pétrole, bas taux d'intérêt et baisse de l'euro) ne durera pas infiniment. Le 26 mai dernier, le prix du baril de *Brent* est remonté à 50 dollars et il s'est donc apprécié de 80 % par rapport à janvier 2016. Les acteurs du marché réagissent à de mauvaises nouvelles pour la production en provenance du Canada (incendies dans l'Alberta), du Nigéria (terrorisme dans le delta du Niger) et du Venezuela (crise politique et effondrement économique) ainsi qu'au recul du schiste américain. Certains de ces facteurs sont conjoncturels et la production américaine, à la différence des grands projets *off-shore* ou dans la région Arctique, est réactive. La baisse des investissements dans l'exploration et la production – 700 milliards de dollars en 2014, 400 milliards en 2016 – est plus inquiétante. L'insuffisance de la production prévue pour 2019-2020 entraînera une hausse des prix, ce qui du point de vue du marché n'est pas mauvais, mais contribuera aussi à modifier le contexte géopolitique. Le développement des importations de gaz de schiste contribuera à modifier la « corrélation des forces » au bénéfice de l'Europe. Il lui faut s'y préparer.

## 9

### Malgré l'ampleur de la révolution énergétique américaine, l'importance des réserves pétro-gazières au Moyen-Orient et leur faible coût d'extraction font que cette région ne saurait être négligée

Au vrai, contrairement à ce que les tenants des causes matérielles affirment, la stratégie mondiale n'est pas réductible aux enjeux énergétiques. La dynamique des affrontements armés qui ensanglantent le théâtre syro-irakien, leur extension à d'autres pays et les effets de la montée en puissance de l'Iran, sur fond de conflit entre chiites et sunnites, devraient suffire à convaincre qu'il serait vain de prétendre se détourner du Moyen-Orient : ce pandémonium géopolitique est situé dans le voisinage immédiat de l'Europe, et il est sous la menace d'une déflagration générale. Sans même traiter de cette possible ascension aux extrêmes, soulignons que le golfe Arabo-Persique et le Moyen-Orient représentent les trois cinquièmes des réserves mondiales de pétrole conventionnel. L'Arabie saoudite constitue la « banque centrale » du

(10) Le 16 février 2016, à Doha (Qatar) la Russie et l'Arabie saoudite ont lancé une initiative visant à plafonner la production, avec le soutien du Venezuela et du Qatar (ces quatre pays ont été rejoints par l'Irak et le Koweït). Pourtant, le sommet des grands pays producteurs de pétrole (OPEP et non OPEP) réuni à Doha, le 17 avril 2016, n'a pu déboucher sur un accord de gel de la production. Le conflit géopolitique entre l'Arabie saoudite et l'Iran a été plus fort que la logique économique, ce qui montre les limites de l'« axiome de l'intérêt » (tout serait réductible à la recherche d'avantages matériels et économiques).

pétrole mondial et sa volonté de préserver ses parts de marché en ouvrant grand les vannes, quitte à laisser filer les prix, a eu de fortes répercussions tant sur l'Iran et la Russie que sur le secteur du pétrole non conventionnel aux États-Unis. Ces derniers ont bien retrouvé leur rôle pivot d'autrefois sur les marchés mondiaux, mais le temps et la géologie jouent en faveur de l'Arabe saoudite.

Sur le plan du gaz, la République islamique d'Iran détient les deuxièmes réserves mondiales et elle constitue le grand acteur virtuel de ce marché. Pourtant, il faut avoir à l'esprit que le gaz iranien ne viendra pas de sitôt concurrencer le gaz russe en Europe. Outre le fait qu'un tel projet serait une pomme de discorde entre Moscou et Téhéran, la question du nucléaire iranien n'est pas véritablement réglée (les échéances décisives ont été reportées) et l'avancée du programme iranien de missiles balistiques est de mauvais augure (11). Au total, l'Iran demeure un pays sous sanctions internationales et il lui sera difficile de se transformer en grand producteur-exportateur de gaz, plus encore de venir concurrencer Gazprom sur le marché européen.

10

**Le caractère stratégique de l'importation du gaz de schiste américain et l'importance des solidarités transatlantiques rappellent que les destinées de l'Europe sont liées au « grand large »**

L'Europe comme partie des terres émergées et ensemble géoculturel constitue ce que Rémi Brague nomme un « monde-isthmes », à la différence du « monde-détroits » qu'était autrefois l'Empire romain d'Orient (Byzance) (12). Sur le plan géographique, l'Europe est formée par un ensemble d'isthmes entre la Méditerranée et la mer Noire d'une part, l'océan Atlantique et ses mers annexes de l'autre (Manche, mer du Nord, Baltique). L'idée d'Europe est elle-même étroitement liée à la mer, aux grandes explorations, à la découverte du Nouveau Monde et à l'ouverture de routes maritimes vers l'Asie la plus lointaine (13). Julien Freund résume ainsi la chose : « Le dynamisme de l'Europe l'a conduite à visiter tous les continents et les peuples qui les habitent. L'Europe est cet espace limité du globe qui a exploré le monde entier. Il appartient à la définition conceptuelle de l'Europe de l'avoir réalisé » (14). Historiquement, la vitalité, la

(11) La résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée le 20 juillet 2015, endosse l'accord sur le nucléaire iranien du 14 juillet précédent. Le texte interdit les essais de missiles balistiques susceptibles d'emporter une arme nucléaire. Pourtant, les Pasdarans (les Gardiens de la Révolution) ont procédé à plusieurs tirs de missiles, avec l'autorisation du Guide suprême, Ali Khameneï, et l'approbation explicite du président Rohani. Les deux derniers tirs sont intervenus le 8 mars 2016 et, selon les agences Fars et Tasnim, proches des Pasdarans, les missiles portaient l'inscription suivante : « Israël doit être effacé de la surface de la Terre ». Il s'agissait de missiles Qadr, d'une portée de 2.000 km. Dans les mois qui avaient suivi l'accord sur le nucléaire, le 14 octobre 2015, la République islamique d'Iran avait testé un missile Emad, d'une portée de 1.900 km, capable d'emporter une charge explosive de 1.000 kg. Par voie de conséquence, les États-Unis ont adopté de nouvelles sanctions concernant le programme balistique iranien.

(12) Cf. « Quelques mythes méditerranéens », in Rémi Brague, *Au moyen du Moyen Âge*, Paris, Champs Flammarion, 2006, pp. 336-337. L'Islam médiéval était lui aussi un « monde-isthmes », entre Méditerranée, océan Indien, mer Noire et mer Caspienne.

(13) Rémi Brague note que l'Europe, à cet égard, constitue l'« anti-Méditerranée par excellence », parce qu'elle est « le lieu de la percée la plus décisive hors de la Méditerranée » (op. cit. p. 337).

(14) Julien Freund, *La fin de la Renaissance*, Paris, PUF, 1980, p. 17.

puissance et la prospérité de cette « Europe du grand large », à l'origine de l'Occident au sens moderne du terme, reposent sur ces liens avec l'outre-mer et sur un mouvement incessant d'importations et d'exportations.

A rebours des thèses eurasistes et du fantasme de résorption dans la « grande mère » asiatique, il en va toujours ainsi de l'Europe : tout comme la cité-État de Venise autrefois, elle est mariée à la mer (15). Dans la redéfinition en cours des grands équilibres mondiaux, l'Atlantique est cet « océan du milieu » qui relie l'Europe à son « grand arrière » : l'Amérique du Nord. Ce lien stratégique entre les deux rives de l'Atlantique Nord lui permet de contrebalancer la masse eurasiatique. Au-delà des impératifs de la géopolitique continentale et altaïque, il appartient aux principales puissances européennes de conserver et renforcer les moyens d'intervention à longue distance qui sont nécessaires pour assurer la sûreté des voies maritimes et faire respecter le principe de liberté des mers. Une Europe illusionnée par le lyrisme des « anciens parapets » et recroquevillée sur son aire géographique se mettrait en péril et s'avérerait infidèle à elle-même.

---

(15) Chaque année, à la veille de l'Ascension, la République de Venise célébrait ses « noces avec la mer ». Embarqué sur le « *Bucentoro* », un navire d'apparat, le doge jetait dans la mer un anneau qui symbolisait ces épousailles.



**Jean-Sylvestre MONGRENIER** | Chercheur associé à l'Institut Thomas More, Jean-Sylvestre MONGRENIER est titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique. Docteur en géopolitique, il est professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ». Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire. Il collabore régulièrement à la revue *Hérodote* et intervient dans de nombreux médias.

Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl, et faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, juin 2016

**Paris** | 20, rue Laffitte – F-75 009 Paris  
+33 (0)1 49 49 03 30

**Bruxelles** | Rue de La Fauvette, 92, B-1180 Bruxelles  
+32 (0)2 374 23 13

[www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)

[info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org)